



WARA Conservation Project
Application de la loi &
Lutte contre la criminalité liée aux
espèces et aux forêts

www.wara-enforcement.org
charlotte@wara-enforcement.org
Tél. 06 60 63 94 23

Le 30 octobre 2021

**A l'attention de l'Association
Sauvegarde Faune Sauvage
23 Rue du Limousin
68270 Wittenheim**

LETTRE DE REMERCIEMENT

Fondée en 2011, WARA Conservation Project est une association française créée dans le but de sauvegarder la biodiversité tropicale, plus spécifiquement les grands félins et leur milieu naturel, et de lutter contre le braconnage et le commerce illégal des espèces sauvages dans le monde.

Le commerce illégal des espèces sauvages est un crime organisé transnational impliquant des réseaux criminels. Il occupe le 4ème rang du commerce illicite dans le monde (après les drogues, les armes, et le trafic d'êtres humains) et amasse des bénéfices illicites d'environ 23 milliards de dollars chaque année.

Depuis 2011, WARA appuie l'Etat Guinéen dans l'application de la loi afin de réprimer le commerce illégal des espèces sauvages et la corruption liée à cette criminalité organisée, à travers son programme continu d'enquêtes sous-couvertures pour infiltrer les réseaux criminels, d'opération d'arrestation pour arrêter les trafiquants, de suivi juridique pour les faire condamner, de couverture médiatique et de formation pour accroître la capacité nationale des agents de l'Etat à répondre efficacement à la menace.

Grace à la fructueuse collaboration entre WARA et l'Etat pour faire appliquer la loi, environ 250 trafiquants majeurs nationaux et internationaux ont été arrêtés et condamnés, 2000 objets de contrebandes confisqués, 2000 animaux vivants saisis et relâchés dans la nature. Également, plusieurs centaines de fonctionnaires ont été formés par WARA sur le terrain lors des actions quotidiennes, ainsi que 1000 fonctionnaires lors d'ateliers de formation provenant de l'ensemble du territoire (procureurs, juges, policiers, gendarmes, douaniers, agents de

l'environnement) pour accroître la capacité nationale à traiter les cas de trafic d'espèces sauvages.

Ces résultats ont été obtenus par la cellule nationale de répression de la criminalité environnementale, formée en 2011 et composée de WARA et de points focaux nationaux désignés par chaque ministère concernés : Justice, Environnement, Sécurité-bureau national d'INTERPOL, Douanes. Cette cellule nationale est l'unité opérationnelle qui combat cette criminalité depuis 10 ans sur le terrain et continue actuellement son action mais qui transmet son savoir-faire et son expertise en 2021 dans le cadre d'une série de formation à la nouvelle Brigade Nationale créée par le Ministère de l'Environnement, spécifiquement dédiée à la répression de cette criminalité.

La Brigade Nationale de lutte contre la criminalité sur la faune et la flore a été créée en ligne droite de la politique de zéro tolérance à ce trafic par le Gouvernement Guinéen et se compose de 180 agents déployés sur le territoire.

Dans le contexte de la formation de la Brigade Nationale par WARA, nous remercions vivement notre partenaire **Sauvegarde Faune Sauvage** pour son appui financier en octobre 2021 de 1000 euros qui a servi à doter les agents de la Brigade Nationale de paires de menottes afin de soutenir les opérations d'arrestations sur le territoire, et également pour la donation d'une arme de protection, d'un gilet pare-balle et de 13 caméras cachées qui permettront de réaliser les enquêtes sous-couvertures pour infiltrer les réseaux criminels,

Franche collaboration,

CHARLOTTE HOUPLINE



DIRECTRICE EXECUTIVE